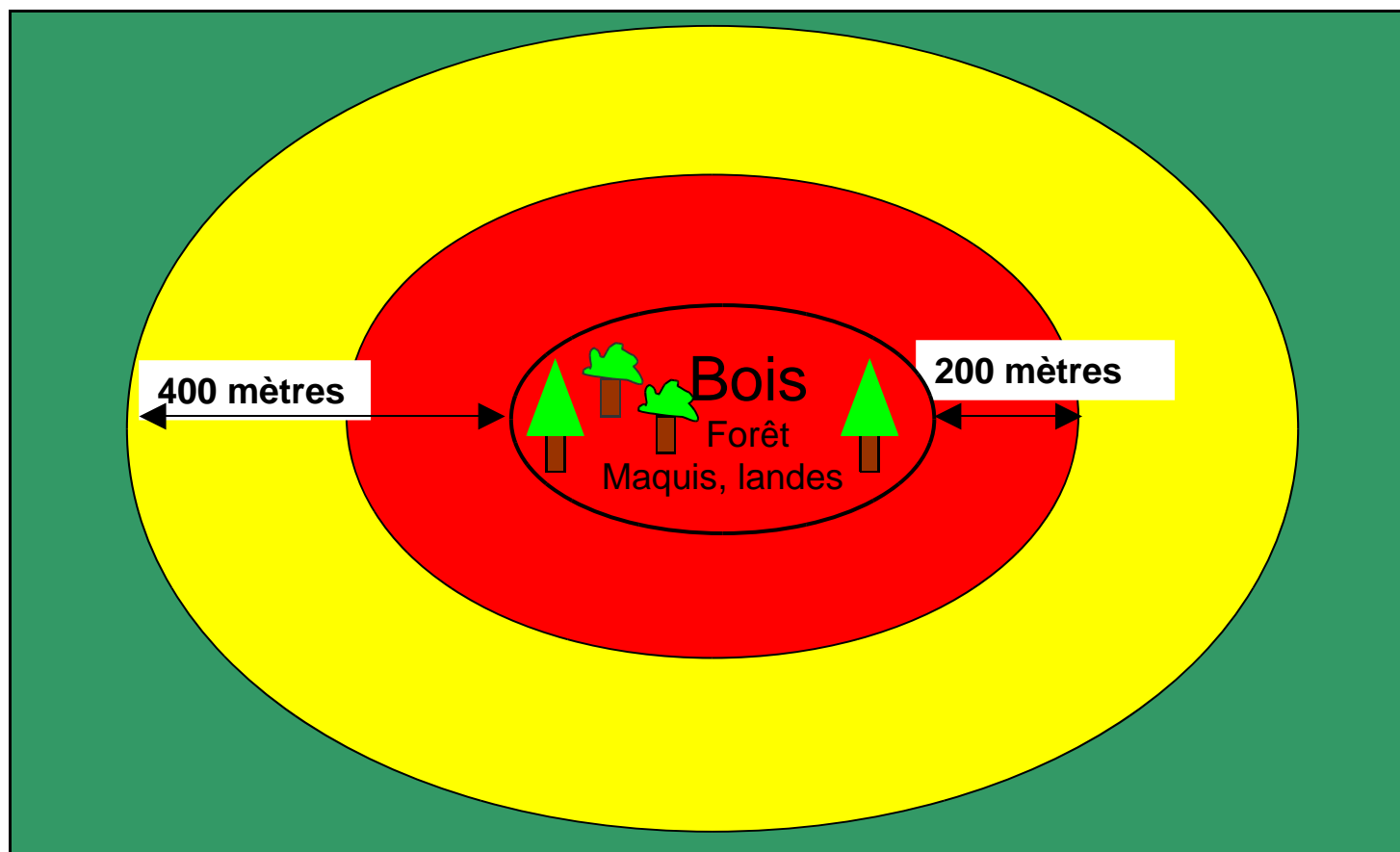


Protection contre l'incendie de forêt . Réglementation de l'usage du feu

Ecobuage et brûlage de rémanents. Utilisation de feu (appareils à flamme nue, barbecue, cigarettes, etc.)



CALENDRIER	PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT			PERSONNES AUTRES		
	Zone rouge	Zone jaune	Zone verte	Zone rouge	Zone jaune	Zone verte
JANVIER	Autorisé avec déclaration *	Autorisé	Pas de réglementation spécifique	Interdiction (Code rural)	Autorisé	Pas de réglementation spécifique
FEVRIER						
MARS	Interdiction sauf feux non végétaux en zone jaune (arrêté préfectoral du 8/03/1974)				Interdiction (arrêté préfectoral du 8/03/1974)	
AVRIL						
MAI	Autorisé avec déclaration *	Autorisé			Interdiction (arrêté préfectoral du 8/03/1974)	
JUIN						
JUILLET	Interdiction sauf feux non végétaux en zone jaune (arrêté préfectoral du 8/03/1974)				Interdiction (arrêté préfectoral du 8/03/1974)	
AOUT						
SEPTEMBRE						
OCTOBRE	Autorisé avec déclaration *	Autorisé			Interdiction (arrêté préfectoral du 8/03/1974)	
NOVEMBRE						
DECEMBRE						

- : modèle de déclaration à retirer en Mairie et à déposer en Mairie contre récépissé au moins cinq (5) jours francs avant la date prévue du brûlage